

# Loi sur l'équité salariale

## NOUVEL AFFICHAGE – ÉVALUATION DU MAINTIEN DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

### VILLE DE GATINEAU – COLS BLANCS

7 novembre 2025

Pendant une période de 60 jours, les employés Cols blancs de la Ville de Gatineau ont pu consulter les résultats de l'évaluation du maintien de l'équité salariale de 2021.

Durant cette période, les employés ont pu poser des questions, demander des renseignements additionnels et présenter des observations à l'employeur. Nous confirmons aujourd'hui qu'aucun renseignement n'a été demandé, ou aucune observation n'a été présentée à l'employeur. Par conséquent, les résultats de l'évaluation du maintien de l'équité salariale demeurent inchangés.

Une personne salariée ou une association accréditée qui croit que la *Loi sur l'équité salariale* n'est pas respectée peut porter plainte à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail dans les 60 jours suivant l'expiration du délai pour procéder au nouvel affichage (entre le 90e jour et le 150e jour). Ce recours doit s'exercer au moyen du [formulaire](#) prescrit par la Commission. L'employeur ou l'association accréditée ne peut agir de mauvaise foi, de façon arbitraire ou discriminatoire ni faire preuve de négligence grave. Si une personne salariée observe l'une de ces conduites interdites, elle peut déposer une plainte dans les 60 jours suivant cette conduite ou dans les 60 jours de la date où elle en a eu connaissance.

***Pour demander par écrit des renseignements additionnels ou faire des observations à l'employeur, communiquez avec :***

Vanessa Lanois  
Conseillère en ressources humaines  
[lanois.vanessa@gatineau.ca](mailto:lanois.vanessa@gatineau.ca)

Pour obtenir plus d'information sur la Loi sur l'équité salariale, les obligations qu'elle comporte et les recours qu'elle prévoit, communiquez avec la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, ou visitez le site Internet.

**Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail**

Téléphone : 1 844 838-0808

Site internet : [www.cnesst.gouv.qc.ca](http://www.cnesst.gouv.qc.ca)